

COMPTE RENDU DE LA REUNION du comité Directeur

Du mardi 13 avril 2021

I. Ordres du jour

Sujet 1.01 Demande de révision budgétaire commission technique 1

----- Ouverture de la séance (19h05) -----

Président de séance : Renaud HELSTROFFER

Secrétariat : Patricia AUDOUY

Membres comité directeur présents (12) : HELSTROFFER Renaud (président) BEAUDIQUEZ Thierry (président adjoint) JAVILLIEY Alain (trésorier) SANTSCHI Samuel (trésorier adjoint) AUDOUY Patricia (secrétaire) STUCKENS Anne (secrétaire adjointe) BERTIN Vincent (conseiller) CARRION Denis (conseiller) CURE Anne-Edith (conseillère) GAY Valérie (conseillère) PAOLOZZI Stéphane (conseiller) SURROCA Jérôme (conseiller)	Membres comité directeur excusés : BARDASSIER Laurent (conseiller) Membres comité directeur absents : CORDIER Hervé (conseiller) DELCAMBRE Thierry (conseiller) FRAMINET Gilles (conseiller) GIRAUD Olivier (conseiller) JALOUNEIX Yves (conseiller) LAFONT Catherine (conseillère) SENTENAC Pascale (conseillère)
--	---

Le quorum est atteint.

Sujet 1.01 Demande de révision budgétaire commission technique

Le stage final examen guide de palanquée est prévu du 5 au 12 juin 2021. La commission technique souhaiterait pouvoir bénéficier de 2 moniteurs de remplacement au lieu d'un habituellement. Cette disposition est unique et demandée au regard du contexte particulier covid qui ne permet pas aux encadrants de s'entraîner et de pratiquer la plongée comme ils pourraient le faire dans des

conditions habituelles et pourrait de fait être facteur d'un risque accru de fatigue et de blessures.

La présence de ces deux encadrants pourra laisser la possibilité d'effectuer un travail plus personnalisé avec les stagiaires qui le nécessiteraient pour les mêmes raisons et permettra la composition d'un jury supplémentaire (E3-E4) pour l'examen. Cet effectif entrainera la modification du quota d'un encadrant pour deux stagiaires à un encadrant pour presque 1 stagiaire.

La participation du CODEP69 initialement prévue était de 1448 euros.

Proposition que la participation du CODEP69 soit de 3050 euros soit 1602 euros supplémentaires. Cet effort du CODEP69 permettrait aussi de maintenir stable la participation des stagiaires.

La participation AURA, pour information, est de 2840 euros.

Il est procédé au vote :

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	11

ADOpte A L'UNANIMITE

----- Clôture de la séance à 19h35-----

La Secrétaire

Patricia AUDOUY



Le Président

Renaud HELSTROFFER

